

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18211**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Technicien(ne) de la qualité (CQPI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche cuirs et peaux - Fédération française de la tannerie mégisserie (FFTM), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union française des industries de l'habillement (UFIH), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche location d'articles textiles - Groupement des entreprises industrielles de services textiles (GEIST), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT)	Directeur de la branche, Directeur, Président, Déléguée Générale, Délégué Général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3098 - Industries de l'habillement, 3106 - Industrie textile, 3163 - Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Code(s) NSF :

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A partir d'instructions, consignes, conseils, sous la responsabilité d'un responsable hiérarchique ou fonctionnel, dans le cadre d'une démarche qualité (ISO 9001 ou autres) et dans le respect des procédures et règles d'hygiène et de sécurité, le/la technicien(ne) de la qualité intervient, à titre principal ou secondaire, dans de nombreux secteurs d'activités industriels ou connexes, et ceci quelle que soit la taille de l'entreprise. A titre non exhaustif, les missions peuvent porter sur :

- l'optimisation des processus d'organisation de l'entreprise;
- la mise en œuvre d'outils d'analyse et de suivi (mesure de la satisfaction client, -pilotage des procédés par les statistiques, analyses de risques non qualité, exploitation de résultats de plans d'expérience...);
- la mise en place de démarches d'amélioration ;
- la simplification et l'amélioration de l'efficacité du système documentaire qualité

Il/elle réalise les principales activités suivantes :

- Organisation et coordination dans la mise en place de la qualité des produits et services sur l'ensemble des process et structures de l'entreprise industrielle.
- Conception et mise en œuvre des méthodes et outils à disposition des services de l'entreprise pour le maintien et l'évolution de la qualité.
- Coordination d'équipes et conduite de groupe de travail.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Formaliser un processus opérationnel
- Garantir la cohérence des objectifs déclinés de la politique qualité
- Mettre en place un système de mesure d'efficacité d'une action avec indicateur(s) approprié(s)
- Conduire un travail de groupe en appliquant une démarche de résolution de problème
- Accompagner le personnel dans la mise en place d'actions qualité
- Mettre en place des actions de communication
- Réaliser un audit au regard d'un référentiel interne ou externe
- Identifier les sources de progrès à partir de données significatives
- Conduire une analyse de risques de type AMDEC, HACCP, ou autre, sur un système
- Etablir un processus de pilotage des procédés par les statistiques
- Synthétiser les résultats d'un plan d'expériences sous forme d'un modèle mathématique et/ou graphique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Industrie du textile
- Industrie de l'habillement
- Industrie de la chaussure et des articles chaussant
- Industrie des cuirs et peaux

Les emplois occupés peuvent être :

- Responsable Qualité, qualicien(ne),
- Contrôleur(se) qualité conformité,

- Contrôleur(se) qualité conformité textile,
- Contrôleur(se) qualité conformité cuirs et peaux,
- Contrôleur(se) qualité chaussure,
- Contrôleur(se) qualité conformité habillement,
- Responsable qualité habillement,
- Responsable qualité textile,
- Responsable qualité cuirs et peaux,
- Responsable qualité chaussure

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation

La certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mis en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Projet professionnel
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP Interbranche.

Par Validation des acquis de l'expérience

A l'issue de l'étape de recevabilité de la demande, la certification s'appuie sur un diagnostic professionnel en 4 étapes mis en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent entreprise/professionnel):

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Projet professionnel
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est examiné par le jury national. Le jury délibère et décide sur la délivrance du CQP Interbranches. Les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		100% de professionnels, dont 50% de représentants des employeurs et 50% de représentants des salariés.
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Technicien(ne) de la qualité (CQPI) » avec effet au 30 janvier 2014, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Ce CQP est délivré en moyenne à 7 titulaires par an.

Autres sources d'information :

www.opcalia.com
www.observatoiremodetextilescuir.com
www.textile.fr
www.lamodefrancaise.org
www.chaussuredefrance.com
www.leatherfrance.com

<http://www.opcalia.com>

<http://www.observatoiremodetextilescuir.com>

Lieu(x) de certification :

- Union des industries textiles (UIT)
37-39 rue de Neuilly-92110 Clichy
- Union Française des Industries de l'Habillement (UFIH)
8 rue de Montesquieu-75001 Paris
-Fédération Française de la Chaussure (FFC)
51 rue Miromesnil - 75008 Paris
-Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FFTM)
122 rue de Provence - 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

-FORTEX à AUSILLON - MAZAMET (81) - contact@fortex.fr
-CIA-GAFIT à TOURCOING (59) - www.cia-gafit.com
-CEPITRA à Lyon (69) - www.cepitra.fr
-IFTH à TROYES (10) - troyes@ifth.org
-CREATECH à ROANNE (42) - www.createch-formation.fr

Historique de la certification :